ottps://www.assemblee-nationale.fr/dvn/14/questions/OANR5I 14OF50849

14ème legislature

Question N°: 50849	De M. Pascal Popelin (Socialiste, républicain et citoyen - Seine-Saint-Denis)			Question écrite	
				nistère attributaire > Famille, autonomie	personnes âgées et
1		Tête d'analyse >services à la personne		Analyse > activités. développ	ement.
Question publiée au JO le : 25/02/2014 Réponse publiée au JO le : 02/06/2015 page : 4132 Date de changement d'attribution : 27/08/2014					

Texte de la question

M. Pascal Popelin appelle l'attention de Mme la ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes âgées et de l'autonomie, sur la nécessité de contribuer au développement de la filière française de la *silver economie*, qui réunit les entreprises dont l'activité est orientée autour des services à destination des personnes âgées. Les mutations démographiques qui ont touché notre pays au cours de ces dernières années, associées à l'allongement de la durée de la vie ont donné lieu à une évolution importante des besoins d'accompagnement dans la perte d'autonomie et dans l'avancée dans l'âge. Cette situation est de nature à produire de nouvelles opportunités de développement pour les entreprises françaises, dont le savoir-faire et les compétences dans ce domaine sont unanimement reconnus. Pour gagner en compétitivité sur le plan international, la *silver economie* française doit toutefois être davantage structurée. Compte tenu des enjeux qui se joue dans ce secteur, tant d'un point de vue économique que s'agissant de l'amélioration des conditions d'accompagnement des seniors, il souhaiterait avoir connaissance des mesures que le Gouvernement envisage de prendre pour favoriser le développement de cette filière.

Texte de la réponse

Dans le cadre de la réforme portant adaptation de la société au vieillissement, il est prévu de saisir le potentiel que représente l'évolution démographique en cours pour favoriser l'innovation, la croissance et l'emploi. Au-delà du marché français, qui croîtra considérablement, il s'agit de favoriser le développement des entreprises françaises du secteur à l'international. Un comité stratégique de filière « silveréconomie » a été mis en place et constitue une instance de concertation et de pilotage pour les industriels et les acteurs économiques de la Silver Economie. Il réunit une quarantaine de fédérations professionnelles et d'acteurs publics, en particulier les régions, qui développent cette filière industrielle dans leur territoire. Le 12 décembre 2013, un contrat de filière Silver économie a été signé, comportant 49 actions articulées autour des six axes suivants qui constituent une feuille de route pour les années à venir : - créer les conditions d'émergence d'un grand marché de la Silver économie ; - favoriser le développement d'une offre compétitive ; - exporter les produits et les technologies de la Silver économie ; - professionnaliser les acteurs de la Silver économie ; - créer des innovations dans le champ de la Silver économie ; - communiquer positivement auprès des âgés et sur le bien vieillir auprès du grand public et des distributeurs. Des comités de filières régionaux de la Silver économie sont installés. Plusieurs régions comme la Basse-Normandie, l'Aquitaine, le Nord-Pas de Calais, Midi-Pyrénées et Martinique ont déjà initié un travail de structuration des acteurs locaux. L'objectif, poursuivi par le Gouvernement, est qu'un comité soit installé dans chaque région au

https://www.assemblee-nationale.fr/dvn/14/guestions/QANR5I 14QF50849



début de l'année 2016.